

Quels scénarios à l'issue du vote de confiance ?



8 septembre 2025

Contexte

Après s'être battu *"comme un chien"* (sic) pour tenter de convaincre sur la pertinence de son plan de 43,8 milliards d'euros d'économies, le Premier ministre s'apprête à voir sa demande de confiance rejetée par les députés ce 8 septembre.

Un revers inédit sous la Vème République, qui s'apparente à un **véritable "hara-kiri" politique** pour François Bayrou, lequel aura choisi de se retirer avant un budget quasi impossible. Avec cette sortie si particulière, le béarnais espère sans doute **conserver son crédit politique et endosser le rôle de "lanceur d'alerte"** sur la dette avant l'échéance de 2027.

Quoi qu'il en soit, 9 mois après la chute du gouvernement Barnier, revoilà la France sans Premier ministre, pour la troisième fois en un peu plus d'un an. Ou plutôt, avec un Premier ministre **"d'affaires courantes"**, comme ce fut le cas pour Gabriel Attal, puis Michel Barnier ; l'un après une dissolution, l'autre après une motion de censure.

Une situation politique et institutionnelle chaotique, mais pas inédite, qui pose toujours **un certain nombre de questions brûlantes** : quelles conséquences sur les textes budgétaires et l'ordre du jour parlementaire ? Quelles sont les prérogatives d'un gouvernement "d'affaires courantes" ? Quelle coalition possible pour gouverner la France ? Le Président de la République peut-il se résoudre à dissoudre de nouveau l'Assemblée nationale ? La France pourrait-elle se trouver face à des élections anticipées ?

Dans ce document de prospective, l'équipe Next Step Influence s'efforce de dresser et évaluer l'ensemble des scénarios possibles.



Retour sur la notion d'affaires courantes

À l'issue du vote, le gouvernement Bayrou sera le troisième à devoir assurer la gestion des affaires courantes depuis la dissolution de juin 2024.

Une configuration bien particulière, ayant l'objectif de préserver la continuité du service public et qui se définit par **les caractéristiques suivantes** :

- Un champ d'actions **limité** ;
- Un périmètre non défini par le droit, mais organisé par la pratique et la jurisprudence ;
- Seules quelques **catégories de mesures peuvent être prises** :
 - Les mesures individuelles non politiquement sensibles ;
 - Les mesures réglementaires nécessaires au fonctionnement de l'État ;
 - Les mesures réglementaires urgentes.

Le gouvernement Attal fut considéré comme un **bon élève** par les constitutionnalistes, qui estiment qu'il a globalement respecté le cadre jurisprudentiel.

Références

- [Note](#) SGG - 2 juillet 2024 ;
- [Rapport d'information](#) sur le régime des actes administratifs pris par un gouvernement démissionnaire - 11 décembre 2024.

Affaires ordinaires vs Affaires urgentes

Par nature, les affaires courantes sont les affaires ordinaires, c'est-à-dire les mesures ne nécessitant pas de décisions politiques et assurant la continuité de l'État.

Exemples :

- La prise d'un décret d'application d'une loi déjà adoptée ;
- La nomination d'un haut-fonctionnaire.

Le caractère d'urgence oblige la prise de décision d'un gouvernement démissionnaire de manière exceptionnelle dans le cadre de la continuité de l'État.

Exemple :

- L'examen de la proposition de loi organique visant à reporter le renouvellement général des membres du congrès et des assemblées de province de la Nouvelle-Calédonie pour permettre la mise en oeuvre de l'accord du 12 juillet 2025.

Pendant ce temps, au Parlement

Les dates clés pour l'examen des textes budgétaires

*"En mettant en jeu sa responsabilité aussi tôt, François Bayrou permet à un autre gouvernement de **présenter son PLF dans des délais raisonnables**."*, estime Jean-Pierre Camby, ancien professeur associé en droit et spécialiste de la procédure budgétaire.

- **15 octobre** : date limite de dépôt du PLF pour respecter le délai constitutionnel d'examen de 70 jours avant la fin de l'année (en comptant une semaine au Conseil constitutionnel pour d'éventuels recours) ;
- **3 novembre** : date limite de dépôt du PLF pour respecter le délai constitutionnel d'examen de 50 jours avant la fin de l'année (en comptant une semaine au Conseil constitutionnel pour d'éventuels recours) ;
- **11 décembre** : date limite pour demander à l'Assemblée nationale d'examiner la première partie du PLF (si le délai de 70 jours est intenable) ;
- **19 décembre** : date limite pour déposer un projet de loi spéciale autorisant le gouvernement à percevoir les impôts existants et emprunter pour financer les dépenses publiques essentielles.

Quelle suite pour les textes en cours ?

Après le vote de confiance, la Présidente de l'Assemblée nationale et le Président du Sénat, devraient réunir les Présidents de groupe de leur chambre respective afin d'organiser la suite des travaux du Parlement.

Si l'on suit la pratique observée depuis juin 2024, aucune proposition de loi prévue à l'ordre du jour **ne pourra être examinée en séance publique**. Il en sera de même pour les projets de loi – sessions ordinaire et extraordinaire. **Sauf si leur caractère d'urgence était avéré.**

Contrôle : plus de questions au Gouvernement, les missions d'information et commissions d'enquête se poursuivent

Le contrôle de l'action du gouvernement est **fortement ralenti** lors de la période d'expédition des affaires courantes, mais il n'est pas nul. Le Parlement dispose d'outils de contrôle du gouvernement démissionnaire, avec la poursuite des travaux relatifs aux **rapports d'information et commissions d'enquête.**

Sommaire

Le présent document vise à dresser les différents scénarios possibles à l'issue du rejet de la confiance et de la chute du gouvernement de François Bayrou, **du plus au moins probable** :

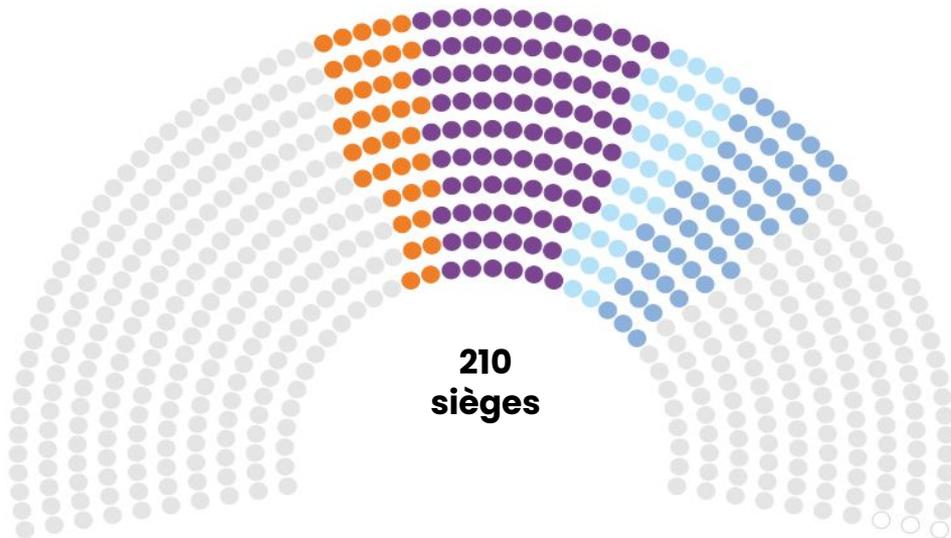
- **Scénario 1 : Une coalition du "socle commun" dans ses actuelles proportions (EPR + DEM + HOR + DR) ;**
- **Scénario 2 : Une coalition de centre-gauche (EPR + DEM + HOR + SOC), sous réserve d'un accord de non-censure avec les Républicains ;**
- **Scénario 3 : La formation d'un gouvernement "technique" ;**
- **Scénario 4 : Une nouvelle dissolution de l'Assemblée nationale ;**
- **Scénario 5 : Une coalition "Faure" (PS + EELV + PCF), sous réserve d'un accord de non-censure avec le socle commun ;**
- **Scénario 6 : L'introduction de la proportionnelle ;**
- **Scénario 7 : La nomination de Jordan Bardella à Matignon ;**
- **Scénario 8 : La démission du Président de la République, à l'issue d'un acte politique fort ;**
- **Scénario 9 : La destitution du Président de la République.**

Scénario 1 :

Une coalition du "socle commun" dans ses actuelles proportions (EPR + DEM + HOR + DR)

Probabilité forte

Probabilité faible



Éventuels Premiers ministres



Sébastien Lecornu
Ministre des Armées
Renaissance



Gérald Darmanin
Ministre de la Justice
Renaissance



Catherine Vautrin
Ministre du Travail, de la Santé et
des Solidarités
Renaissance



Bruno Retailleau
Ministre de l'Intérieur
Président des Républicains



Xavier Bertrand
Président de la Région
Hauts-de-France
Les Républicains



Julien Denormandie
Ancien ministre
Renaissance



Jean Castex
Président de la RATP, ancien
Premier ministre
Ancien membre des Républicains

Scénario 1 :

Une coalition du “socle commun” dans ses actuelles proportions (EPR + DEM + HOR + DR)

C'est l'option **la moins inventive** que pourrait retenir le Président de la République, puisque c'est la seule sur laquelle il a mise (sans grande réussite) depuis la dissolution de l'Assemblée nationale.

S'il continuait sur cette voie, Emmanuel Macron se heurterait toutefois au **déchaînement des oppositions** :

- Marine Le Pen plaide pour la rupture et sous-entend que le Rassemblement National (RN) pourrait censurer d'office un Premier ministre au CV semblable à ses prédécesseurs ;
- Les socialistes bataillent depuis quelques jours pour la nomination d'un Premier ministre de gauche et toléreraient difficilement la continuité ;
- La stratégie de “conflictualisation” des Insoumis ne laisse quant à elle aucun doute sur leur opposition à un tel scénario.

Le Président de la République pourrait toutefois miser sur **une nomination tardive** pour retarder à la fin d'année l'examen des textes budgétaires – peut-être à l'occasion d'une session extraordinaire durant la trêve des confiseurs – et ainsi **pousser les oppositions à adopter un budget, même imparfait, pour ne pas déborder sur le calendrier des municipales.**

Quel budget ?

Dans cette configuration, le futur Premier ministre sera attendu au tournant et devra **concéder des gages importants à gauche ou au RN**, pour conclure un accord de non-censure, à l'image de ce à François Bayrou avait – un temps – réussi en contentant les socialistes avec le “conclave” sur les retraites.

Il devrait donc **revenir sur la mesure “chiffon rouge” des deux jours fériés en moins, ou piocher dans le “contre-budget” des socialistes** : taxe Zucman sur les hauts patrimoines, retardement du calendrier de la réduction du déficit public à moins de 3% du PIB, diminution des aides aux entreprises ou des exonérations de cotisation...

S'il décide de rallier le RN à sa cause, il devra agir sur les chantiers prioritaires du parti d'extrême droite : réduire la contribution française à l'Union européenne, diminuer le coût de l'immigration, baisser la TVA sur l'énergie et les produits de première nécessité ou encore ré-indexer provisoirement les retraites.

Ils soutiennent cette option



Gérard Larcher

Président du Sénat
Les Républicains

“On ne peut pas avoir d'accord de gouvernement avec le PS...”, dans une interview au Parisien.



Bruno Retailleau

Ministre de l'Intérieur
Président des Républicains

“Une coalition avec le PS ? Ce sera sans nous.”, lors du déjeuner avec le Président de la République.

Ce qu'il en pense



Emmanuel Macron

Président de la République

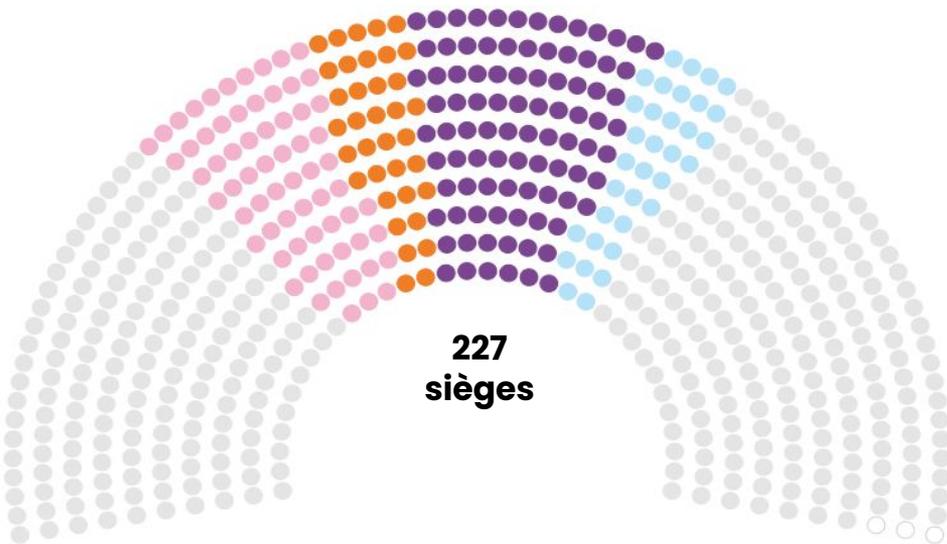
Si le Président de la République a enjoint les représentants du “socle commun” à élargir la coalition, sa préférence irait à un Premier ministre issu de son cercle proche, qu'il pourrait nommer tardivement pour retarder l'examen du PLF et mettre la pression sur les oppositions.

Scénario 2 :

Une coalition de centre-gauche (EPR + DEM + HOR + SOC), sous réserve d'un accord de non-censure avec les Républicains

Probabilité forte

Probabilité faible



Éventuels Premiers ministres



Bernard Cazeneuve
Ancien Premier ministre
Ancien membre du Parti Socialiste



Éric Lombard
Ministre de l'Économie, des Finances
et de l'Industrie
Ancien membre du Parti Socialiste



Pierre Moscovici
Premier Président de la Cour des
comptes
Ancien membre du Parti Socialiste



Agnès Pannier-Runacher
Ministre de la Transition écologique,
de la Biodiversité, de la Forêt, de la
Mer et de la Pêche
Renaissance



Laurent Berger
Ancien secrétaire général de la CFDT

Scénario 2 :

Une coalition de centre-gauche (EPR + DEM + HOR + SOC), sous réserve d'un accord de non-censure avec les Républicains

Après une tentative à droite, puis au centre, le Président de la République pourrait finalement se résoudre à boucler la boucle du "en même temps" et nommer un Premier ministre issu de la gauche. Emmanuel Macron s'y était jusqu'à présent refusé, soucieux de ne pas voir son bilan économique remis en question.

Il faudra aussi qu'Olivier Faure et les socialistes, qui poussent pour le moment pour une solution "en solo", finissent par renoncer et accepter de faire accord avec le centre. Les Républicains ont quant à eux entériné qu'ils ne participeraient pas à une coalition avec la gauche. De son côté, Laurent Wauquiez a évoqué **un soutien sans participation**. Bruno Retailleau s'est fortement opposé à cette option ce week-end. Reste donc à savoir quelle sera la ligne définitive du parti, qui pourrait avoir un intérêt à basculer dans l'opposition et rejouer le clivage droite-gauche en vue de 2027, tout en ne censurant pas pour garantir la stabilité des institutions.

La stabilité du bloc central, en partie composé d'**une aile droite puissante** (soutiens d'Édouard Philippe ou de Gérald Darmanin, macronistes historiques soucieux de préserver le bilan économique du Président...) serait également mise à rude épreuve dans cette configuration.

Une telle configuration pourrait en revanche rallier **le soutien d'une partie des écologistes, des communistes et des députés divers gauche issus du groupe LIOT**.

De son côté, la France Insoumise (LFI) pourrait jouer les trouble-fête et se placer dans l'opposition, en accusant les socialistes de trahir la gauche. Le rejet de ce gouvernement par le RN, qui pousse pour une dissolution, fait peu de doute.

Quel budget ?

Une telle coalition ne pourrait se faire sur la base du budget Bayrou et impliquerait une copie nouvelle. L'adoption du budget nécessiterait un accord périlleux entre toutes les forces de coalition, impliquant tout de même **des marqueurs de gauche issus du contre-budget socialiste** (taxe sur les hauts patrimoines, retardement du calendrier de la réduction du déficit public à moins de 3% du PIB, réduction des niches fiscales et des aides aux entreprises...).

Ils soutiennent cette option



François Rebsamen

Ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation
Ancien membre du Parti Socialiste

"J'appelle à un collectif pour la France, d'Olivier Faure à Bruno Retailleau.", dans une tribune au Figaro.



Manuel Valls

Ministre des Outre-mer
Ancien membre du Parti Socialiste

"J'appelle au sursaut des formations politiques pour trouver un accord.", dans une interview sur Europe 1.

Ce qu'il en pense



Emmanuel Macron

Président de la République

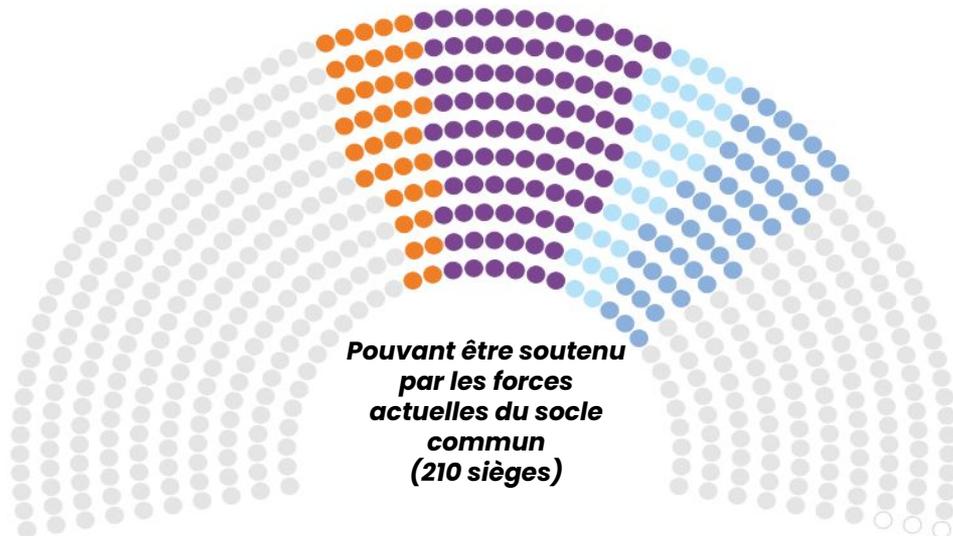
Lors d'un déjeuner avec les représentants des forces du "socle commun", Emmanuel Macron les aurait enjoint à travailler avec le Parti Socialiste.

Scénario 3 :

La formation d'un gouvernement "technique"

Probabilité forte

Probabilité faible



Éventuels Premiers ministres



Christine Lagarde

Présidente de la Banque Centrale Européenne
Ancienne membre des Républicains



François Villeroy de Galhau

Gouverneur de la Banque de France



Pierre Moscovici

Premier Président de la Cour des comptes
Ancien membre du Parti Socialiste



Thierry Breton

Ancien commissaire européen
Ancien membre des Républicains



Thierry Beaudet

Président du Conseil économique social et environnemental (CESE)



Philippe Wahl

Président-directeur général de La Poste



Jean-Dominique Senard

Président de Renault

Scénario 3 :

La formation d'un gouvernement "technique"

Devant une situation de blocage inédite, et face à l'impérieuse nécessité de réduire le déficit public, l'hypothèse d'un gouvernement "technique", à l'italienne, avait été envisagée l'an dernier.

Composé d'experts issus de la société civile, de hauts-fonctionnaires de techniciens ou de dirigeants d'entreprise, ce gouvernement aurait la charge de **réduire le déficit public** et d'assurer la stabilité des institutions d'ici à l'élection présidentielle 2027. Technique ou pas, il devrait, comme les autres, trouver une majorité et bien faire de la politique pour y parvenir.

Une équation compliquée dans la mesure où **un budget de "rigueur" serait probablement censuré** par la gauche et le RN, dans une situation politique qui nécessite de l'expérience et du sens de la négociation.

Pour rappel, en Italie, le gouvernement de Mario Draghi, ancien Président de la Banque Centrale Européenne, avait précédé l'arrivée au pouvoir de Giorgia Meloni.

Quel budget ?

La priorité d'un tel gouvernement serait la réduction du déficit public. Cet objectif ne pourrait se faire sur la base du plan d'économies de 43,8 milliards d'euros proposé par François Bayrou et devrait faire des compromis pour obtenir l'adhésion du RN ou des socialistes, en plus de celle du socle commun.

Ils soutiennent cette option

Aucune prise de parole publique en faveur d'un gouvernement technique.

Ce qu'il en pense

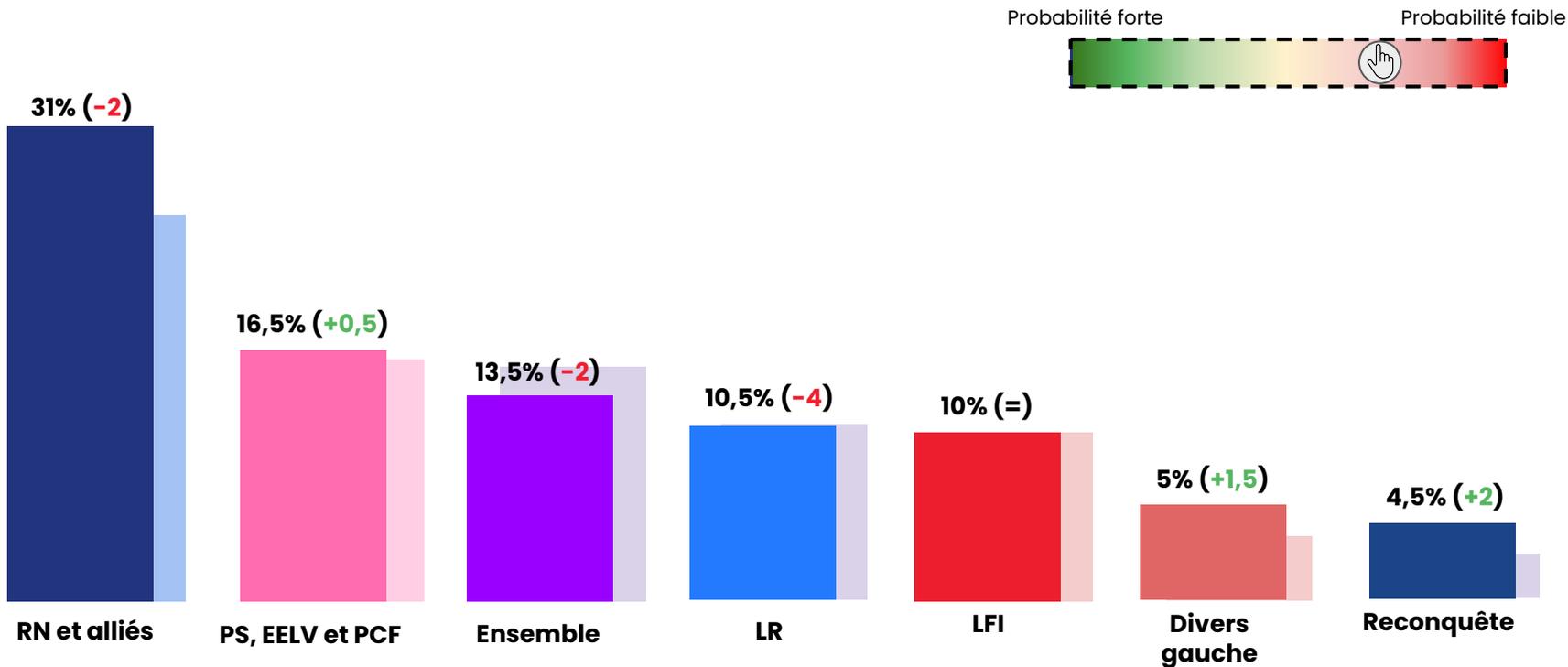


Emmanuel Macron
Président de la République

L'an dernier, après la dissolution de l'Assemblée nationale, Emmanuel Macron avait un temps envisagé cette option avec la possible nomination de Thierry Beaudet, Président du CESE. Avant de l'abandonner, faute d'adhésion politique.

Scénario 4 :

Une nouvelle dissolution de l'Assemblée nationale



Intentions de vote - Sondage Elabe pour BFMTV et La Tribune Dimanche du 30 août 2025 (hypothèse gauche désunie, comparaisons avec les résultats du 1er tour des élections législatives 2024)

Scénario 4 :

Une nouvelle dissolution de l'Assemblée nationale

Pensée comme une "clarification", la dissolution du 9 juin 2024 a finalement plongé le pays dans l'incertitude en divisant l'Assemblée nationale en trois blocs inconciliables. Une tentative incomprise et mal perçue par les Français et les milieux économiques, comme l'a lui-même reconnu le Président de la République.

Plus d'un an après, alors que la Constitution l'y autorise, plusieurs voix s'élèvent pour l'appeler à recourir de nouveau à cette "arme nucléaire" politique et **63% des Français le souhaiteraient**, selon un récent sondage IFOP pour LCI. Suffisant pour que le Président de la République retente l'expérience ? Pas si sûr. D'abord parce que de nouvelles élections législatives entraîneraient probablement un nouveau rétrécissement du groupe parlementaire macroniste.

Ensuite, parce qu'elles pourraient **complexifier encore davantage la situation**. Ainsi, d'après un sondage *Elabe* pour *BFMTV* et *La Tribune Dimanche*, le RN est donné en tête avec 31%, soit deux points de moins qu'au premier tour des élections législatives de 2024. **Reste à savoir si le "Front Républicain", qui avait empêché le parti d'extrême droite d'obtenir une majorité, persisterait.**

En cas d'échec d'une nouvelle dissolution, la pression se fera d'autant plus forte sur le Président de la République de la part des oppositions, pour qui sa démission s'imposera alors comme l'issue la plus évidente.

Quel budget ?

En cas de dissolution de l'Assemblée nationale, des élections législatives anticipées en octobre rendraient quasi **impossible la présentation d'un projet de loi de finances avant le 15 octobre** et le respect du délai constitutionnel de soixante-dix jours d'examen avant le 31 décembre.

Le gouvernement démissionnaire pourrait alors **ouvrir les crédits indispensables par décret** avant que la partie dépenses ne soit adoptée ou déposer **un projet de loi spéciale** (avant le 19 décembre), autorisant le gouvernement à percevoir les impôts existants et emprunter pour financer les dépenses publiques essentielles. C'est le choix qu'avait fait le gouvernement Barnier l'an dernier.

Ils soutiennent cette option



Nicolas Sarkozy
Ancien Président de la République
Les Républicains

"Il n'y aura pas d'autre solution que la dissolution.", dans une interview au Figaro.



Jordan Bardella
Eurodéputé
Président du Rassemblement national

"J'appelle Emmanuel Macron à en revenir aux urnes : soit par la dissolution, soit par sa démission.", dans une interview sur TF1.

Ce qu'il en pense



Emmanuel Macron
Président de la République

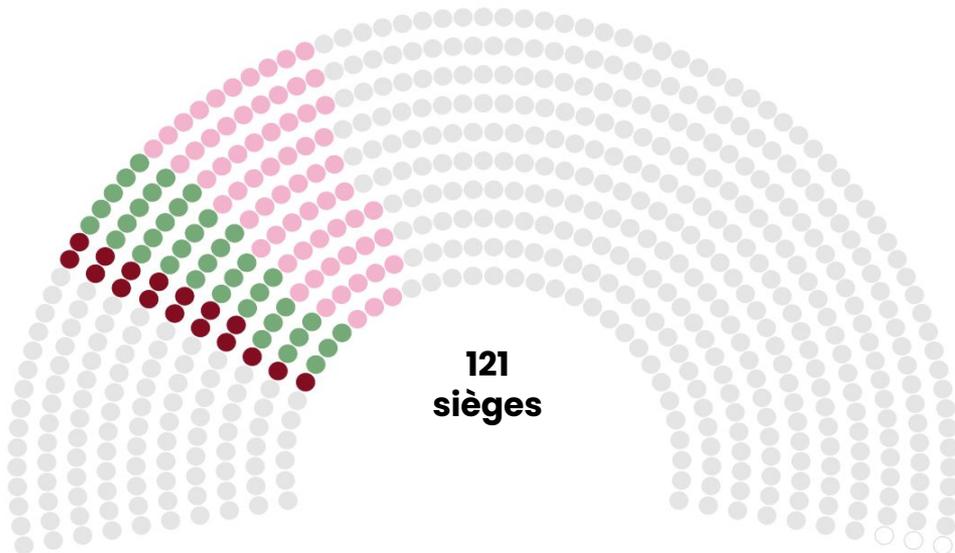
Dans une récente interview à Paris Match, le Président de la République a balayé cette hypothèse. Son entourage a toutefois fait savoir qu'il ne se l'interdisait pas. S'il est contraint à la dissolution ou la démission, Emmanuel Macron préférera toujours la première option.

Scénario 5 :

Une coalition "Faure" (PS + EELV + PCF), sous réserve d'un accord de non-censure avec le socle commun

Probabilité forte

Probabilité faible



Éventuels Premiers ministres



Olivier Faure

Député de Seine-et-Marne
Premier secrétaire du Parti Socialiste



Boris Vallaud

Député des Landes
Parti Socialiste



Jérôme Guedj

Député de l'Essonne
Parti Socialiste



Bernard Cazeneuve

Ancien Premier ministre
Ancien membre du Parti Socialiste

Scénario 5 :

Une coalition “Faure” (PS + EELV + PCF), sous réserve d’un accord de non-censure avec le socle commun

Délesté du “boulet” de LFI après des mois de polémiques, le Parti Socialiste renoue ces dernières semaines avec **sa tradition de parti de gouvernement**, à tel point que son Premier secrétaire, Olivier Faure, brigue officiellement Matignon.

Arrivée en tête des législatives 2024 sous sa forme composite, le tour de la gauche pourrait donc être venue. Cette option implique nécessairement **un accord de non-censure avec le socle commun**. Pas gagné d’avance dans la mesure où le sujet a donné lieu ces dernières heures à **une nouvelle guerre des chefs à droite**, Laurent Wauquiez affirmant qu’il ne censurerait pas un Premier ministre socialiste, aussitôt démenti par Bruno Retailleau.

Comme dans l’hypothèse d’un élargissement du socle commun aux socialistes, la nomination d’un Premier ministre issu de la gauche mettra aussi à mal **l’unité du bloc central**, à l’aile droite puissante. Elle ne pourra se faire avec LFI, synonyme de censure immédiate pour le reste de l’Assemblée nationale. Les Insoumis pourraient donc s’opposer à la coalition, tout comme le RN.

Quel budget ?

Là encore, les socialistes devront nécessairement “mettre de l’eau dans leur vin” et **renoncer à certaines mesures** issues de leur contre-budget pour contenter le socle commun. Il faudra d’abord **se mettre d’accord sur le calendrier de réduction du déficit public** : 43,8 milliards d’euros d’économies dès cette année pour le plan Bayrou, 21 milliards pour les socialistes.

L’an passé, le gouvernement de Michel Barnier avait porté un renforcement de **la contribution sur les plus haut-revenus** ; la reconduction de cette mesure pourrait faire consensus, à défaut de la taxe Zucman.

La réduction des aides aux entreprises, mises en cause par un rapport transpartisan du Sénat, et **les niches fiscales** jugées coûteuses et inefficaces, déjà ciblées par François Bayrou, pourraient également être envisagée. Difficile en revanche d’imaginer un retour sur la réforme des retraites.

Ils soutiennent cette option



François Hollande
Ancien Président de la République, député de Corrèze
Parti Socialiste

“Olivier Faure a vocation à revendiquer le pouvoir”, dans une interview à La Tribune Dimanche.



Olivier Faure
Député de Seine-et-Marne
Premier secrétaire du Parti Socialiste

“Il est temps d’essayer la gauche”, dans une interview à Ouest France.

Ce qu’il en pense



Emmanuel Macron
Président de la République

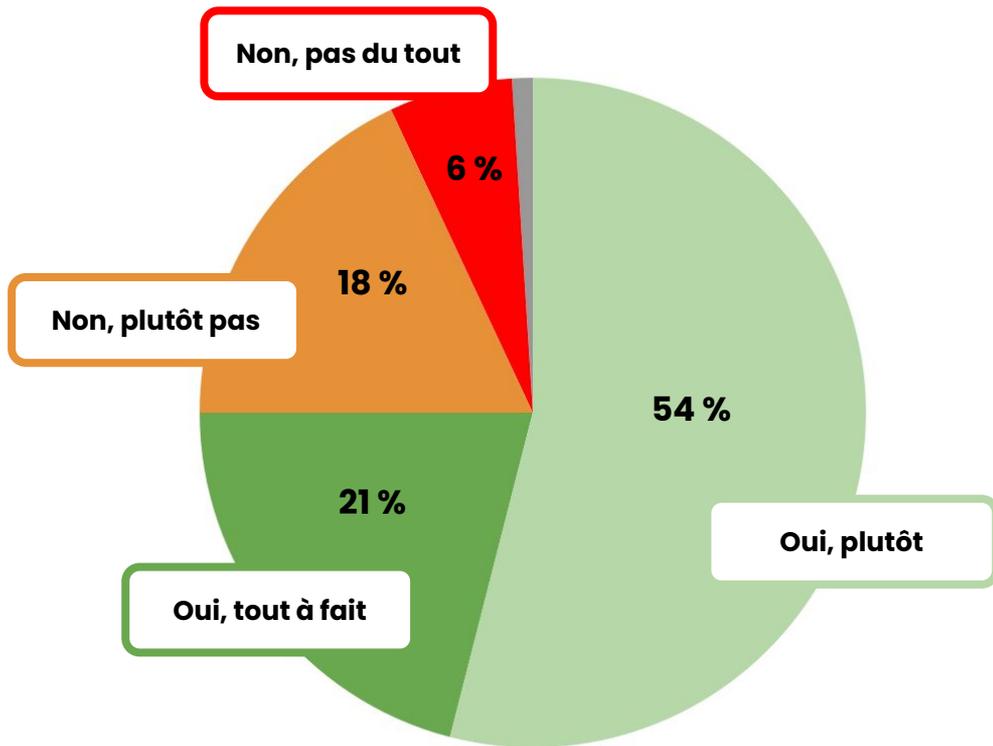
Réticent à nommer un Premier ministre de gauche les dernières fois, Emmanuel Macron pourrait cette fois-ci s’y résoudre, à la stricte condition qu’un accord de non-censure - synonyme de stabilité et de garanties sur le programme économique - soit scellé avec le socle commun et la droite.

Scénario 6 :

L'introduction de la proportionnelle

Probabilité forte

Probabilité faible



Sondage Odoxa pour Public Sénat du 31 mai 2025 sur le rapport des Français à l'élection des députés à la proportionnelle

Scénario 6 :

L'introduction de la proportionnelle

On connaît le goût du Président de la République pour les annonces surprises. Et si le changement du mode de scrutin aux législatives était **la réponse au blocage politique et institutionnel** ? Pour rappel, Emmanuel Macron proposait déjà, dans ses programmes présidentiels de 2017 et 2022, d'introduire **"une part" de proportionnelle** dans l'élection des députés.

L'article 24 de la Constitution définit que les députés sont élus au *"suffrage direct"*, sans préciser le mode de scrutin. **Une loi ordinaire serait donc suffisante** et le Président pourrait s'exonérer d'une réforme institutionnelle au parcours complexe et à l'issue incertaine (en particulier si elle passe par un référendum).

Promise par François Bayrou, la proportionnelle est **soutenue, sous des formes différentes, par de nombreuses forces politiques**, à commencer par le RN. Il faudra donc d'abord se mettre d'accord sur le type de proportionnelle retenue parmi différents modèles :

- Proportionnelle mixte, avec un scrutin proportionnel uniquement pour les départements comptant douze députés ou plus ;
- Proportionnelle intégrale et à l'échelle des départements, comme en 1986 ;
- Proportionnelle intégrale à l'échelle des régions ;
- Proportionnelle intégrale à l'échelle nationale, comme aux élections européennes.

L'adoption d'une telle loi nécessite en revanche la **formation d'un gouvernement de transition**, chargé de déposer un projet de loi - ou de participer à l'examen d'une proposition de loi - et **entamer un cycle de réflexions et de négociations avec les forces politiques**. C'est ce qu'Emmanuel Macron pourrait annoncer.

Quel budget ?

Le gouvernement transitoire chargé d'introduire la proportionnelle aurait aussi la mission de faire adopter le budget, probablement en **ouvrant les crédits indispensables par décret** avant que la partie dépenses ne soit adoptée ou en déposant **un projet de loi spéciale** (avant le 19 décembre), autorisant le gouvernement à percevoir les impôts existants et emprunter pour financer les dépenses publiques essentielles.

Ils soutiennent la proportionnelle



Marine Le Pen

Députée du Nord
Présidente du groupe
Rassemblement National

"La proportionnelle intégrale par département nous apparaît être un moindre mal.", dans un échange avec François Bayrou.



Manuel Bompard

Député des Bouches-du-Rhône
Coordinateur national de la
France Insoumise

"Je suis favorable à la proportionnelle à un échelon régional.", dans un échange avec François Bayrou.

Ce qu'il en pense



Emmanuel Macron

Président de la République

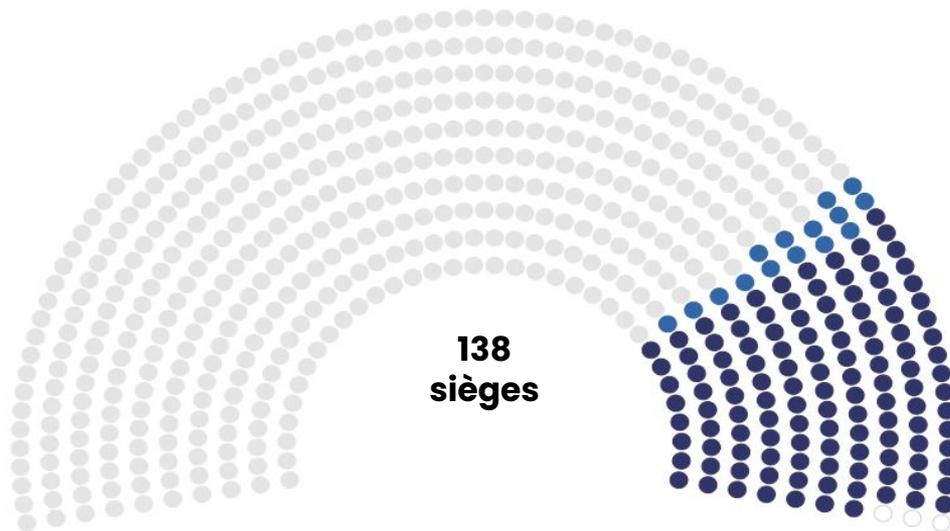
Dans une interview accordée à La Tribune Dimanche en mai 2024, il a estimé qu'introduire *"une part de proportionnelle"* serait bon pour la démocratie. Cette mesure figurait dans ses deux programmes présidentiels.

Scénario 7 :

La nomination de Jordan Bardella à Matignon

Probabilité forte

Probabilité faible



Éventuel Premier ministre



Jordan Bardella

Eurodéputé

*Président du Rassemblement
National*

Scénario 7 :

La nomination de Jordan Bardella à Matignon

Fort de 123 députés à l'Assemblée nationale (138 avec ses alliés ciottistes) et de 10 600 000 voix au premier tour des élections législatives 2024, le RN est le premier parti de France.

Le RN a toujours précisé qu'il n'accepterait une nomination à Matignon **qu'en cas de majorité absolue**. Nommer Jordan Bardella à Matignon pourrait ainsi s'apparenter à **un joli cadeau empoisonné** fait au parti d'extrême droite.

À seulement 29 ans, et face à la pression populaire, le Président du RN pourrait être tenté d'accepter une telle proposition, accélérant ainsi la division avec Marine Le Pen et mettant en lumière **les dysfonctionnements et l'impréparation** du parti.

Elle contraindrait également **les Républicains à se positionner**, déjà tiraillés entre Laurent Wauquiez, qui a évoqué un accord de non-censure avec un gouvernement RN ou socialiste, et leur président Bruno Retailleau, qui souhaite préserver le socle commun.

Quel budget ?

Si Jordan Bardella n'était pas censuré immédiatement, le RN s'attellerait à trouver **un accord avec les Républicains et le bloc central**, sur la base de ses propositions.

Le parti a proposé **un contre-budget centré sur le pouvoir d'achat** : baisse de la TVA sur l'énergie et les produits de première nécessité, réindexation des retraites ; mesures compensées par un **"rééquilibrage fiscal"** (taxe accrue sur les rachats d'actions, impôt sur la fortune financière, taxation des super-dividendes) et **des économies ciblées** (immigration, écologie, contribution à l'UE).

Le Président du RN a également proposé un fonds souverain alimenté par l'épargne des Français pour financer la réindustrialisation.

Ils soutiennent cette option



Thierry Breton

Ancien commissaire européen
Ancien membre des Républicains

"La coalition, visiblement, ne marche pas. Dans la Vème République, la voie initiale est d'appeler au gouvernement le responsable du premier parti. Aujourd'hui, c'est le Rassemblement National.", dans une interview sur France 5.

Ce qu'il en pense



Emmanuel Macron

Président de la République

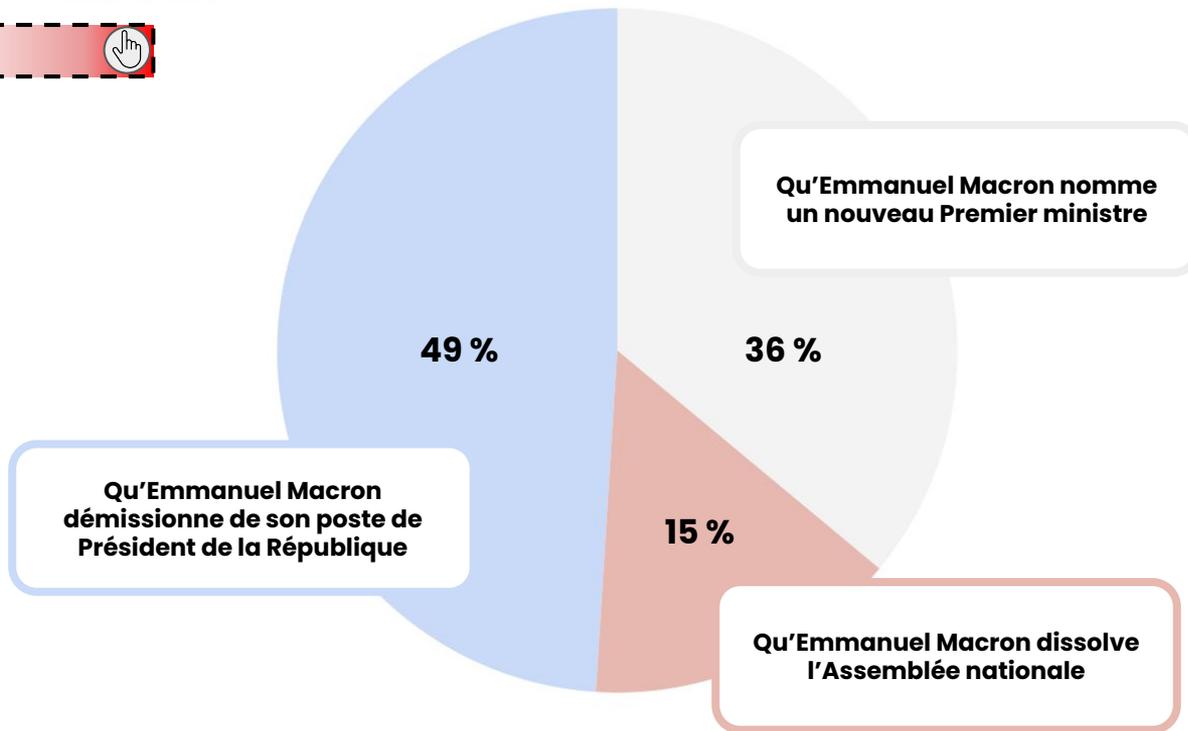
Le Président de la République devrait choisir le Premier ministre qui apporte le plus de stabilité. Sauf en cas d'accord robuste avec les Républicains et le bloc central, la nomination de Jordan Bardella n'apparaît pas apporter les garanties nécessaires.

Scénario 8 :

La démission du Président de la République, à l'issue d'un acte politique fort

Probabilité forte

Probabilité faible



Sondage Toluna-Harris Interactive pour Challenges du 7 septembre 2025 sur le souhait des Français après le vote de confiance

Scénario 8 :

La démission du Président de la République, à l'issue d'un acte politique fort

Pressés par son calendrier judiciaire, Marine Le Pen et le RN poussent pour la démission du Président de la République et la tenue d'une élection présidentielle anticipée.

Une option plébiscitée par près d'un Français sur deux, selon le dernier sondage Toluna Harris Interactive pour Challenges.

Cette option apparaît aujourd'hui hautement improbable et ne pourrait être envisagée qu'**à l'issue d'un acte politique fort, comme un référendum, dans un moment "gaullien"**.

Que dit la Constitution ?

L'article 7 de la Constitution prévoit, en cas de vacance du pouvoir constatée par le Conseil constitutionnel, que le Président du Sénat - actuellement Gérard Larcher - exerce provisoirement les fonctions de Président de la République. Si ce dernier est à nouveau empêché, c'est le gouvernement qui les exerce.

Elle prévoit que **les nouvelles élections ont lieu 20 jours au moins et 35 jours au plus** après l'ouverture de la vacance. Une telle configuration laisserait donc peu de temps pour convaincre ; le RN compterait sur ce timing pour empêcher la structuration d'un nouveau "Front Republicain" contre lui.

Quel budget ?

En cas de démission du Président de la République, le Parlement continuerait à fonctionner. Problème : la démission du Président se cumulerait cette fois-ci avec la chute du Premier ministre, et le Président intérimaire n'aurait pas le temps (35 jours) pour nommer un nouveau Premier ministre chargé de faire adopter un budget.

Dans ces circonstances exceptionnelles, c'est le gouvernement démissionnaire qui pourrait être chargé de faire adopter un budget, en **ouvrant les crédits indispensables par décret** avant que la partie dépenses ne soit adoptée ou déposer **un projet de loi spéciale** (avant le 19 décembre), autorisant le gouvernement à percevoir les impôts existants et emprunter pour financer les dépenses publiques essentielles.

Ils soutiennent cette option



Jordan Bardella
Eurodéputé
Président du Rassemblement national

"J'appelle Emmanuel Macron à en revenir aux urnes : soit par la dissolution, soit par sa démission.", dans une interview sur TF1.



Jean-François Copé
Maire de Meaux
Les Républicains

"Emmanuel Macron doit accepter d'anticiper sa démission.", dans une interview au Figaro.

Ce qu'il en pense



Emmanuel Macron
Président de la République

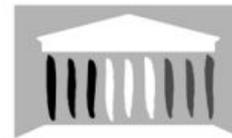
Dans une interview accordée au JDNews cet été, il a affirmé vouloir gouverner jusqu'au "dernier quart d'heure", excluant fermement toute démission.

Scénario 9 :

La destitution du président de la République

Probabilité forte

Probabilité faible



N° 178

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

DIX-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 4 septembre 2024.

PROPOSITION DE RÉOLUTION

visant à réunir le Parlement en Haute Cour, en vue d'engager la procédure de destitution à l'encontre du Président de la République, prévue à l'article 68 de la Constitution et à la loi organique n° 2014-1392 du 24 novembre 2014 portant application de l'article 68 de la Constitution,

présentée par

Mme Mathilde PANOT, Mme Nadège ABOMANGOLI, M. Laurent ALEXANDRE, M. Gabriel AMARD, Mme Ségolène AMIOT, Mme Farida AMRANI, M. Rodrigo ARENAS, M. Raphaël ARNAULT, Mme Clémentine AUTAIN, Mme Anaïs BELOUASSA-CHERIFI, M. Ugo BERNALICIS, M. Christophe BEX, M. Carlos Martens BILONGO, M. Manuel BOMPARD, M. Idir BOUMERTIT, M. Louis BOYARD, M. Pierre-Yves CADALEN, M. Aymeric CARON, M. Sylvain CARRIÈRE, Mme Gabrielle CATHALA, M. Bérenger CERNON, Mme Sophia CHIKIROU, M. Hadrien CLOUET, M. Éric COQUEREL, M. Alexis CORBIÈRE, M. Jean-François COULOMME, M. Hendrik DAVI, M. Sébastien DELOGU, M. Aly DIOUARA, Mme Alma DUFOUR, Mme Karen ERODI, Mme Mathilde FELD, M. Emmanuel FERNANDES, Mme Sylvie FERRER, M. Perceval GAILLARD, Mme Clémence GUETTÉ, M. David GUIRAUD, Mme Zahia HAMDANE, Mme Mathilde HIGNET, Mme Émeline K/BIDI, M. Andy KERBRAT, M. Bastien LACHAUD, M. Abdelkader LAHMAR, M. Maxime LAISNEY, M. Arnaud LE

Scénario 9 :

La destitution du président de la République

C'est la deuxième fois que la France Insoumise brandit la menace de destitution contre le président de la République. La dernière proposition remonte à septembre 2024 et avait été rejetée par la commission des lois. Il s'agit d'un processus qui **n'a jamais abouti sous la Ve République**.

Que dit la Constitution ?

L'article 68 de la Constitution indique que le président de la République ne peut être destitué qu'en cas de **manquement à ses devoirs manifestement incompatible avec l'exercice de son mandat**. Le "manquement" peut concerner le comportement politique, mais aussi privé, du président, à condition que ses actes aient porté atteinte à la dignité de sa fonction. La procédure de destitution peut être déclenchée **en dehors de toute infraction pénale**.

La proposition de résolution, devant être déposée par un dixième d'une des chambres, visant à réunir la Haute Cour, est examinée par la commission des Lois, puis soumise aux votes en séance publique si la Conférence des Présidents accepte de l'inscrire à l'ordre du jour.

La proposition doit ensuite être adoptée par deux tiers des membres de l'Assemblée nationale. Cette année encore, en admettant que la proposition arrive jusqu'au vote des députés, il n'y a que peu de chances que cela aboutisse. Il faudrait les votes de 385 députés pour que la procédure passe l'étape de l'Assemblée nationale, mais **même dans l'hypothèse très improbable où tous les députés hors "socle commun" (soit 364) voteraient pour, cela ne suffirait pas à l'adopter**.

Cette étape passée, le Parlement réuni en Haute Cour délibère et doit réunir **la majorité des deux tiers** pour prononcer la destitution du Président de la République.

Ils soutiennent cette option



Jean-Luc Mélenchon
Fondateur de La France
Insoumise

"Il faut empêcher Monsieur Macron de nommer pour la troisième fois un Premier ministre qui ferait la même politique. Voilà pourquoi il faut le destituer.", dans une interview sur France Inter.



Manuel Bompard
Député des Bouches-du-Rhône
Coordinateur national de la
France Insoumise

"Demain, nous redéposerons une motion de destitution, la solution passe par le départ du président de la République", dans une interview sur France Info.

Ce qu'il en pense



Emmanuel Macron
Président de la République

Dans une interview accordée au JDNews cet été, il a affirmé vouloir gouverner jusqu'au "dernier quart d'heure", excluant fermement toute démission, et donc aussi la destitution.



Alexandre Medvedowsky
Président de NSI

"Depuis la dissolution, l'incertitude politique et institutionnelle façonne durablement l'environnement dans lequel évoluent les décideurs économiques. Pour autant, la vie des entreprises se poursuit et doit s'adapter à un monde de plus en plus incertain et fragmenté. C'est précisément le rôle de Next Step Influence de leur fournir cet accompagnement stratégique."

Intelligence économique

- Collecte et analyse d'informations complexes en sources ouvertes ;
- Veille humaine (interviews de sources humaines) et mesure des perceptions des key decision makers (KDM) et key opinion leaders (KOL) sur un sujet donné ;
- Production de cartographies intelligentes et dynamiques avec analyse des positionnements de l'ensemble des décideurs clés ;
- Enquêtes de réputation et due diligences ;
- Recommandations stratégiques aux dirigeants.

Influence

- Représentation d'intérêts auprès des KDM et KOL ;
- Communication de messages à haute valeur ajoutée auprès d'acteurs de haut niveau ;
- Aide à la constitution de relais d'influence et de soutiens clés ;
- Organisation de rendez-vous avec des dirigeants clés ;
- Mobilisation de think tanks, experts académiques, journalistes influents ;
- Suivi et actions d'influence sur les réseaux sociaux.

Affaires publiques

- Anticipation des intentions des décideurs via notre réseau institutionnel ;
- Suivi, analyse et décryptage des textes législatifs et réglementaires sur vos enjeux, de l'échelle territoriale à l'internationale ;
- Organisation de rencontres et d'actions de sensibilisation auprès des dirigeants clés ;
- Actions d'amendement et voeux sur vos enjeux auprès des parlementaires nationaux et élus locaux ;
- Organisation d'événements sur mesure, type colloques ou moments conviviaux de sensibilisation sur vos intérêts.

Communication

- Relations avec les médias, media training ;
- Création et management de réseaux sociaux, relations avec les influenceurs numériques, activation media ;
- Accompagnement de dirigeants dans la gestion de leur image et de leur réputation ;
- Mise en place de stratégies RSE et de compliance CSR, développement de raison d'être, management de transition ;
- Gestion de crise, communication sous contrainte judiciaire ;
- Veille média et numérique, gestion de la réputation numérique.

Contact :

Next Step Influence
22 rue Georges Picquart
75017 PARIS

